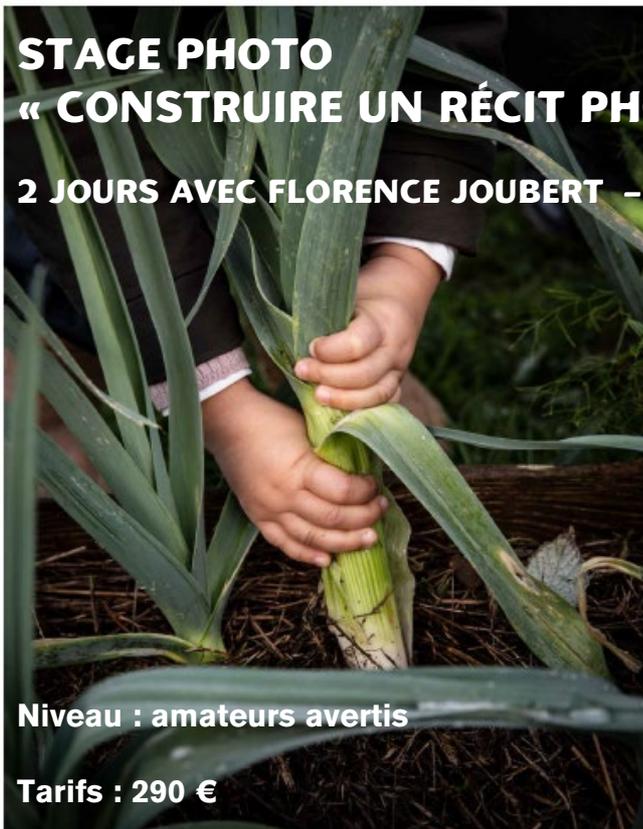


**STAGE PHOTO**  
**« CONSTRUIRE UN RÉCIT PHOTOGRAPHIQUE »**

**2 JOURS AVEC FLORENCE JOUBERT – 4 & 5 SEPTEMBRE**

**Niveau : amateurs avertis**

**Tarifs : 290 €**



© Florence Joubert – Série Les innovateurs

*« Si le métier de photographe est de réaliser de belles images, ce qui différencie l'amateur du pro est sans doute la capacité de ce dernier à investir un sujet, et à construire un récit fait d'une suite d'images, qui viennent s'agencer pour raconter ce sujet dans son ensemble. Un photographe « auteur » saura raconter des histoires d'une façon personnelle et pertinente, parce qu'il aura travaillé chaque image à la prise de vues, mais aussi soigneusement sélectionné ensuite une série de ces images qui fonctionneront ensemble. » Florence Joubert*

Au cours d'un workshop de deux jours, perfectionnez votre pratique photographique au contact de la photographe Florence Joubert, exposée lors de la 18e édition du Festival Photo La Gacilly pour sa série « [Les innovateurs](#) ». Diplômée de l'ENSAD (Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris), Florence Joubert travaille dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, et de la science, et y explore l'univers des métiers. Elle a notamment suivi le chantier de la Fondation Louis Vuitton durant 6 ans, collabore régulièrement avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, et révèle les gestes de savoir-faire de l'artisanat de luxe pour différentes maisons. Ses sujets de prédilection, à la marge du documentaire, racontent des lieux à la dimension historique forte et des personnages singuliers en étroite relation avec la nature.

<http://florencejoubert.com/>

Le groupe sera invité à travailler sur un lieu riche de histoires et de possibilités visuelles : le Théâtre Équestre de Bretagne. Animée par la passion du cheval, le Théâtre Équestre de Bretagne abrite la compagnie Equus Arte, composée de cavalier(e)s qui mettent leurs techniques équestres au service de l'expression théâtrale des chevaux. Attaché aux valeurs de respect et de bien-être des animaux, Equus Arte cultive la relation privilégiée de l'homme avec le cheval et offre aux spectateurs un art vivant emprunt de puissance et d'élégance. Le Théâtre Équestre de Bretagne est un lieu culturel unique dans la région, dédié aux arts vivants.

<http://www.equusarte.com/>

Quelques infos sur le Théâtre équestre de Bretagne également [ici](#)



## OBJECTIFS

- Découvrir une pratique du portrait et l'univers de la photographe Florence Joubert
- S'immerger dans un lieu culturel unique en France : le Théâtre Équestre de Bretagne
- Développer sa polyvalence
- Perfectionner sa propre démarche photographique
- Aborder la notion de récit photographique ; apprendre à raconter une histoire individuelle, puis commune
- Développer un regard d'auteur documentaire
- Perfectionner son approche de l'editing : apprendre à lire les images et à jouer avec

Le stage sera l'occasion d'aborder la technique photographique, la lumière, la mise en scène, dans des images variées : portraits posés, détails, gestes et vues d'ensemble.

Les participants se familiariseront avec l'« editing », moment clé de la vie du photographe.

## CONDITIONS

Tarif :

**290 € TTC – 2 jours (hors restauration et hébergement) – inclus :** accueil café à la Maison de la Photographie, prestation de la photographe, kit festivalier, apéritif le samedi 4 septembre au soir, entrée au spectacle du Théâtre Équestre de Bretagne « Maurigann et Valkiries » le samedi 4 septembre au soir.

Niveau :

**Amateur averti** à partir de 18 ans

En option :

- Panier pique-nique le samedi 4 septembre au midi (des paniers repas vous seront proposés au moment de l'inscription)
- Déjeuner du 5 septembre au midi (un repas dans l'un des restaurants de La Gacilly vous sera proposé au moment de l'inscription). À verser en sus des frais de formation à l'inscription.
- Possibilité d'être mis en relation avec un habitant pour le logement.

**Date : Samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021**

## PRÉ-REQUIS

- Une pratique régulière de la photographie et la maîtrise des notions de base (vitesse/ouverture/ISO) sont nécessaires.
- Venir avec son matériel photo et son ordinateur personnel
- Si vous en possédez, venir avec ses équipements d'éclairage.
- Venir avec un portfolio de son travail est souhaitable.

## DÉROULÉ

### Jour 1 :

#### Matin :

- Accueil café à la Maison de la Photographie
- Présentation du travail de Florence Joubert & du déroulé du stage
- Présentation rapide par chaque stagiaire de son travail (sur un portfolio de son choix)
- Vers 11h, trajet jusqu'au Théâtre équestre de Bretagne (La Chapelle-Gaceline, à 6 km de La Gacilly)  
Rencontre avec l'équipe du Théâtre équestre, visite rapide des lieux par le directeur du Théâtre, Monsieur Patrick Massé

Déjeuner sur l'herbe – ou en intérieur, selon la météo – à prévoir par chaque participant, ou proposé sur réservation, en option).

#### Après-midi :

- Séances de prises de vues par binôme, sous l'œil et les avec les conseils de Florence Joubert  
Différentes personnes seront disponibles et leurs activités illustreront les métiers et activités du théâtre équestre. Ces sessions de prises de vue permettront un travail de portrait et de témoignage du métier et du quotidien de cette personne, qu'il faudra suivre, tel un reporter.
- Accompagnement en continue par Florence Joubert et débriefe collectif en fin d'après-midi, autour d'un verre (apéritif inclus dans le prix du stage)

**18h-19h30 : Soirée spectacle** au Théâtre équestre de Bretagne (si vous le souhaitez, les prises de vue seront autorisées pendant le spectacle, sans flash cependant). Entrée au spectacle incluse dans le prix du stage.

*"Morrigan et les Valkyries"*

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE A 18H**  
**& TOUS LES SAMEDIS DE JUILLET ET D'AOUT**  
**CREATION 2021**

### Synopsis

Les mythologies et légendes celtes et vikings se perdent dans la nuit des temps. Le cheval y est omniprésent, ce qu'attestent aussi bien les récits mythologiques que les fouilles archéologiques. Quel que soit son nom, le cheval est indissociable de ces héros.

*Morrigan et les Valkyries*, mêlant ces deux peuples qui ont tant en commun, nous plonge au cœur du mystère, au milieu des dieux et déesses aux noms évocateurs.

### Histoire

Le dieu celtique Ogme prive Morrigan de son essence divine et la transforme en simple mortelle. Celle-ci se lie d'amitié avec la Valkyrie Brünhild, elle aussi punie par le dieu viking Odin. Brünhild l'entraîne dans le monde des Valkyries pour que les guerrières immortelles puissent emmener leur âme le jour venu dans l'au-delà, le Sidh chez les Celtes, et le Valhalla chez les Vikings.





## **Jour 2 :**

### **Matin :**

- Journée à La Gacilly, dans les locaux du Festival Photo La Gacilly (maison de la photographie, Place de la Ferronnerie)
- Editing collectif et postproduction

L'occasion de jouer avec les images et expérimenter la construction d'un récit en les associant, de développer un regard critique et analytique sur l'image, et d'échanger ou débattre dans le groupe. Il sera extrait de chaque sujet 3 ou 4 images emblématiques, présentées en triptique.

### **Après-midi :**

- Editing et postproduction (suite).
- Visite guidée privée ou visite libre du Festival (selon vos souhaits)

### **Informations et inscriptions**

auprès de Flora GERVAIS

02.99.08.68.00. ou 07.86.75.70.14

[flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com](mailto:flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com) //

<https://www.festivalphoto-lagacilly.com/les-stages>



**STAGE PHOTO « CONSTRUIRE UN RÉCIT PHOTOGRAPHIQUE »  
FLORENCE JOUBERT  
4 & 5 SEPTEMBRE 2021**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE POSTALE : .....

ADRESSE MAIL : .....

TELEPHONE : .....

- Je désire être mis en relation avec un habitant pour mon hébergement, dans la limite des places disponibles
- Je désire réserver des repas le samedi et le dimanche midi (à régler en sus des frais d'inscription, directement auprès des restaurateurs)

Tarif :

- 2 JOURS - 290 € TTC – 4 & 5 Septembre

Règlement par chèque à l'ordre de Festival Photo La Gacilly à renvoyer par courrier avec le formulaire d'inscription à cette adresse :

**Association Festival Photo La Gacilly**

Flora GERVAIS  
Rue des Graveurs - BP11  
56200 La Gacilly

Les inscriptions seront validées par ordre de réception, dans la limite des places disponibles.

Je, soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (ci-après) du stage photo avec Florence Joubert organisé par l'association Festival Photo La Gacilly et en accepte les modalités.

A ....., le .....  
(signature)

**Merci d'indiquer ici vos éventuelles allergies alimentaires ou tout régime alimentaire particulier :**



# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE STAGES PHOTO LA GACILLY APPLICABLES A COMPTER DU 3 MAI 2019**

Les présentes conditions de vente pour les stages de photographie s'appliquent entre l'Association Festival Photo La Gacilly,

Ci-après dénommée "l'Association ",

Et

Toute personne physique ou morale effectuant un achat.

Ci-après dénommée "l'Acheteur ".

Pour un achat de prestation de stages de photographie,  
ci-après dénommée "le Stage ".

Destiné à une personne physique,  
ci-après dénommée "le Participant ".

## **Article 1 : Identification de l'auteur de l'offre**

Association Festival Photo La Gacilly

Adresse électronique : [contact@festivalphoto-lagacilly.com](mailto:contact@festivalphoto-lagacilly.com)

Téléphone : +33(0)2 99 08 68 00

Siège social : Rue des graveurs – BP 11 – 56204 LA GACILLY

N° SIRET 452 635 089 00025

## **Article 2 : Informations sur les prestations et disponibilité**

**2.1.** Le Site internet présente les caractéristiques essentielles des Stages proposés sur la rubrique « stages photo » :

- Nom du photographe formateur de chaque stage ;
- Date et nombre de jours ;
- Présentation du sujet de la Formation et des thématiques abordées ;
- Prix en euros toutes taxes comprises.

**2.2.** En cas d'erreur ou d'omission dans cette présentation, la responsabilité de l'Association ne pourrait être engagée. Les photographies et les textes illustrant les Formations n'ont qu'une valeur indicative et n'entrent pas dans le champ contractuel.

**2.3.** À tout moment l'Acheteur peut demander des précisions sur la nature et les caractéristiques des Stages proposés sur simple demande par courrier électronique à l'adresse suivante : [flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com](mailto:flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com) ou par téléphone au +33(0)2 99 08 68 00.

**2.4.** Les Stages proposés sur inscription par l'Association sont ceux figurant sur le Site au jour de la consultation par l'Acheteur. Les Stages sont proposés dans la limite des places disponibles.

## **Article 3 : Modalités d'inscription**

**3.1.** Dans la limite des places disponibles, l'inscription à un Stage d'un Participant n'est validée définitivement qu'après réception du règlement du prix de vente du Stage selon les modalités de règlement proposées sur le Site et des informations du Participant.

Sauf exception stipulée sur le descriptif du Stage sur le Site, la liste des participants est composée au fur et à mesure de la réception du règlement du prix de vente.



Aucune inscription ou réservation ne peut être réalisée par téléphone.

**3.2.** En cas d'achat d'une Formation par un tiers, le Participant s'engage à communiquer, au plus tard quinze (15) jours après la commande son nom, ses coordonnées et la confirmation du choix du stage (notamment dans le cas d'un bon cadeau), dans la limite des places disponibles.

**3.3.** Toute demande ou information particulière (santé, accessibilité...) doit être notifiée au moment de l'inscription, sur le bulletin d'inscription. L'Association fera de son mieux pour la prendre en compte mais ne peut en aucun cas garantir qu'elle sera satisfaite à moins qu'elle ne vous le confirme par écrit. Dans certains cas, les demandes particulières peuvent entraîner des coûts supplémentaires que l'Association signalera.

**3.4.** Dans l'hypothèse où l'attitude d'un Participant durant le Stage serait susceptible de causer un préjudice, un danger ou un trouble à l'un de nos Formateurs, à l'un des autres Participants ou au matériel, nous nous réservons le droit de mettre un terme à son Stage à tout moment. Dans ce cas, le Participant ne pourra prétendre à aucun remboursement ou indemnisation au titre de la cessation anticipée de son Stage et l'Association se réserve le droit de lui réclamer le remboursement des coûts.

#### **Article 4 : Nombre de participants / Liste d'attente pour les Stages**

**4.1.** Le nombre de Participants est limité selon le type de Stage. A titre indicatif, et de manière non exhaustive :

- 12 personnes pour le stage programmé les 21-22-23 juillet 2021
- 10 personnes pour le stage programmé les 4-5 septembre 2021

**4.2.** L'Association invite les Participants à mentionner au moment de leur inscription un second choix, dans l'éventualité où le Stage choisi serait complet au moment de la réception de leur inscription.

#### **Article 5 : Droit de rétractation**

A compter de la date de son achat, L'Acheteur a un délai de rétractation de quatorze (14) jours. Pour en faire usage, il devra en informer l'organisme par mail et courrier recommandé avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne lui sera exigée.

#### **Article 6 : Annulation**

**6.1.** Toute annulation doit se faire par e-mail à [flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com](mailto:flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com) et courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Festival Photo La Gacilly  
Rue des graveurs – BP 11  
56204 LA GACILLY

Lorsque la demande d'annulation est reçue par l'Association après l'expiration du délai de rétractation de quatorze (14) jours (c.f. article 5) et plus de quarante (40) jours avant le début du Stage, l'Association retiendra une indemnité forfaitaire de quatre-vingt-dix (90) euros sur l'acompte déjà perçu. En cas de dédit à moins de quarante-et-un (41) jours avant le début du Stage, l'Association retiendra une indemnité forfaitaire équivalente au montant de l'acompte de trente (30) pour cent du tarif du stage.

Une fois le Stage commencé, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation d'une indemnité forfaitaire équivalente au prix total de la formation.

Les sommes dues par l'Acheteur à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles et ne peuvent être considérées comme des frais pédagogiques.

Si le Participant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue seules les prestations dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

**6.2.** L'Association se réserve la possibilité d'annuler tout Stage programmé si le photographe formateur n'est plus en mesure d'assurer le Stage.

L'Association se réserve la possibilité d'annuler tout Stage programmé si le nombre de Participants inscrits est insuffisant jusqu'à quinze (15) jours avant le début du Stage. Le cas échéant, l'Association étudiera en concertation avec chaque Participant, les possibilités pour leur proposer un autre Stage. Pour faciliter une telle mesure, il est vivement conseillé de mentionner un second choix sur le formulaire d'inscription.



Toutefois si aucune solution n'est trouvée, l'Association s'engage à rembourser l'ensemble des sommes perçues au moment de l'inscription.

En cas d'annulation d'une Formation du fait de l'Association, aucun frais de quelque nature que ce soit ne sera remboursé ou dédommagé.

## **Article 7 : Responsabilité, Assurance et Protection des mineurs**

### **7.1. Responsabilité et Assurance**

Les Participants viennent avec leur propre matériel de photographie et/ou leurs ordinateurs portables pour le Stage. L'Association ne pourra être tenue responsable des dommages causés au matériel appartenant au Participant durant les Stages.

Le Participant s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du Stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'Association, notamment dans le cas de déplacements (voiture, train, bateau...) pendant le Stage.

### **7.2. Responsabilité et Assurance pour des participants mineurs**

Toute inscription d'un mineur doit être soumise à l'accord de l'autorité parentale et accompagnée d'un accord écrit et signé du représentant légal ainsi que d'une fiche sanitaire. Dans le cas d'une inscription sans cette autorisation, la responsabilité reviendra au tuteur légal du mineur. L'Association se réserve le droit de ne pas accepter les personnes mineures si les documents mentionnés ci-dessus ne sont pas communiqués au plus tard le premier jour du stage.

### **7.3. Responsabilité des stagiaires au Théâtre Équestre de Bretagne**

Le travail en symbiose avec le vivant (hommes, animaux) est au cœur du projet du Théâtre Équestre de Bretagne. Les participants s'engagent à respecter les consignes qui leur seront dispensées à leur arrivée sur le site, et à adopter un comportement bienveillant et approprié envers les personnels et les animaux du Théâtre Équestre de Bretagne. Les stagiaires s'engagent notamment à ne pas employer de flash à proximité des chevaux, surtout lorsqu'ils sont montés, et à aucun moment à l'intérieur de la salle de spectacle pendant la représentation du soir.

## **Article 8 : Protection du droit à l'image**

### **8.1. Protection du droit à l'image des personnes photographiées**

Le Participant qui fera des photographies durant un Stage devra préalablement à tout cliché (et à sa diffusion) s'assurer que les personnes photographiées donnent leur accord écrit. Des modèles d'accord de diffusion du droit à l'image seront disponibles auprès de tout formateur.

L'Association ne peut être tenue responsable de toute diffusion. Le Participant réalise ses clichés à titre personnel et garantit l'Association contre toute action ou recours qui pourrait être intenté par toute personne photographiée atteinte à son image, à sa vie privée ou à tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir.

### **8.2. Protection du droit à l'image du participant**

L'inscription à un Stage implique que le Participant donne son accord pour être photographié sur le lieu du Stage et que les photographies ainsi réalisées puissent être réutilisées pour communiquer (sur tout support, site Internet, divers supports papiers et numériques) sur les Stages organisées par l'Association pour une durée de dix (10) ans.

## **ASSOCIATION FESTIVAL PHOTO LA GACILLY**

Rue des Graveurs – BP 11

56200 La Gacilly

**02.99.08.68.00.**

[flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com](mailto:flora.gervais@festivalphoto-lagacilly.com)

[www.festivalphoto-lagacilly.com](http://www.festivalphoto-lagacilly.com)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, 9h à 12h30 – 14h à 18h